



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E116698

VALABLE JUSQU'AU 15/12/2023

ÉDITÉ LE 14/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/02/2011

Forme juridique : SASU

Capital : DEPUIS LE 30/09/2021
60 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 2011B00153

Siret : 530 518 679 00028

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6103027

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 144606977

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 144606977

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : HYDRO CONFORT

23 RUE JEAN ROSTAND
28300 MAINVILLIERS

Téléphone : 02 37 26 90 90
Portable :

Fax :

Site Internet : <https://www.hydro-confort-28.fr/>
E-mail : julien.cornu@hydroconfort28.fr

Responsabilité légale :
HOLDING LUFERO (850 945 866)

Effectif moyen : 24 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	17/12/2019
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	17/12/2019
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	17/12/2019
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	17/12/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.